

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Mercredi 25 Juin 2025 à 20h30 en visioconférence

<u>Membres présents</u> LANDAIS Jean-Marc, Président CHEF Stéphane, Secrétaire Général REY Daniel, Secrétaire Adjoint TROUVAT Éric, Trésorier BARRIERE Philippe, Membre. MALLET Jacqueline, Membre MERLE Guillaume, Membre CHOQUET Christelle, Vice-Présidente BOQUET Catherine, Membre IBERSIENE Marine, Membre LAVASTRE Éric, Membre CARRIE Laurent, Membre	FREBY Charles, Membre PERAT Anne, Membre MAROLEAU Vanessa, Membre DRIF Nissa, Membre PRAT Catherine, Membre POU CET Philippe, Membre DEBERGHES Marc, Membre BOULESTEIX Jacques, Membre THOREMBEY Jean-Louis, Membre THOREMBEY Mylène, Membre VIDAILLAC Laure, Membre FOUCHARD Aurélien, Membre	<u>Assistent</u>
<u>Membres excusés</u> MADELAINE Marina, Trésorière Adj SEGOT Armelle, Membre FAVREAU Nathalie, Membre GUILLOTEAU Jennifer, Membre DROUVIN Stéphane, Membre LOUIS Xavier, Membre DANTEC Christine, Membre		<u>Invités excusés</u>

Début du CODIR à 20h30

Ouverture par Jean-Marc LANDAIS Président de la Ligue

Jean-Marc LANDAIS ouvre ce CODIR en précisant qu'il a dû saisir le comité d'éthique pour un membre du CODIR.

Il attend les instructions quant à la suite à donner sur le sujet

ORDRE DU JOUR :



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Comité directeur

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : talence@ffnatationlna.fr

CONVOCATION COMITE DIRECTEUR

Talence, le 23 Juin 2025

Mesdames et Messieurs les membres élus de la Ligue,

J'ai le plaisir de vous informer de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur qui se tiendra le

Mercredi 25 Juin 2025 de 20h30 à 22h30

En visioconférence

Lien envoyé par mail avec l'ordre du jour

et en votre qualité de membre élu, de vous y inviter.

Ordre du jour :

1. Validation PV CODIR du 16 Avril 2025
2. Avenant contrat Gregory BECKMANN à temps complet Septembre 2025
3. Mise à disposition 2,5 jours de Lou par le CD 33 Septembre 2025
4. Convention d'organisation des compétitions tripartite club/CD/Ligue
5. Convention de mise à disposition du matériel
6. Point Finances
7. Points Licences
8. Questions diverses
 - Fermeture du CROS de Poitiers au 30/08/2025 et bureau GAIA à définir
 - ASF Badges (2 seulement ont été retrouvés)
 - Subvention région 30 000 euros
 - Point dossiers PSF clubs et CD
 - Point dossiers Labellisation
 - DIGIFORMA ERFAN

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres élus, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Jean-Marc LANDAIS

1 – Validation du PV CODIR du 16-04-2025

Anne intervient pour demander une modification sur son intervention du 16 Avril, le PV CODIR est modifié de suite

Un vote à lieu pour la validation du PV CODIR du 16-04-2025

Le PV modifié est validé à l'unanimité

2 – Nouveau contrat de travail Grégory BECKMAN à temps compet à compter du 01 Septembre 2025 CADRE au forfait Jours

Stéphane explique que Grégory a actuellement un contrat de 26 heures mais qu'il effectue un travail à temps complet de par la diversification de ses missions, la coordination des ETR de chaque discipline et ses déplacements, avec le départ en retraite de Marie Claude la masse salariale permet l'évolution du contrat de Grégory en temps complet.

Les évolutions et le choix du contrat ainsi que le groupe de la CCNS (CDI temps complet, CCNS groupe 6, statut de Cadre au forfait jour)

Le CODIR procède au vote de cette proposition

Voix Contre 0

Abstention 0

Voix Pour 25

La décision est adoptée

3 – Mise à disposition de Lou Gauthier , salariée du CD 33 au profit de la ligue sous la formule 2,5 Jours par semaine

Des précisions sont apportées aux membres du CODIR sur ce point avec les explications et la nécessité de cette mise à disposition. Il ne s'agit pas d'une embauche mais bien d'une mise à disposition que le Ligue pourra gérer plus facilement

Marc émet un avis de vigilance sur le fait que Lou provient du CD33 et que le CD 33 est déjà fortement représenté en CODIR

Des éclaircissements sont apportés pour ne pas faire d'amalgame, le siège étant en Talence il a été jugé opportun de cibler Lou qui se trouve sur Bordeaux et qui possède les compétences recherchées (Profil Agent de Développement et communication)

Le CODIR procède au vote de la décision

Voix contre 2

Abstention 1

Voix Pour 22

La décision ci-dessus est adoptée

4 – Convention d'organisation des compétitions tripartite Clubs/CD/Ligue

Une nouvelle convention sera mise en place pour la saison 2025-2026 qui vise a resserrer les liens et discussions entre les clubs les CD et la ligue

Après présentation lecture et précision l'application de cette convention est votée et validée par le CODIR

La convention est jointe en pièce annexe de ce PV

5 – Convention de mise à disposition du matériel

Une nouvelle convention sera mise en place pour la saison 2025-2026 concernant la mise à disposition du matériel de la ligue.

Une page détaillant le prix de chaque matériel sera ajoutée à cette convention pour permettre aux différents utilisateurs de prendre connaissance du prix réel des différents matériels et ainsi sensibiliser sur les besoins de prises de précaution avec ce matériel

Après lecture et discussions la convention est adoptée par le CODIR

La convention est en pièce annexe de ce PV

5 – Point finances

TRESORERIE : état au 25/06/2025					
Gestion Courante					
Compte courant Ligue	17 786,90 €	opérations en cours déduites		TOTAL TRESORERIE	211 186,71 €
Compte de frais	320,03 €				
Remise de chèques en cours	200,00 €				
	18 306,93 €			TOTAL A PERCEVOIR	65 152,33 €
Gestion Epargne					
livret Bleu	129 325,20 €				
fonc Croissance	53 000,00 €			TOTAL A REGLER	22 776,48 €
	182 325,20 €				
FFN	10 554,58 €	opérations en cours déduites			
emise de chèques en cours	- /			SOLDE	253 562,56 €
TOTAL CUMULE Ligue =	211 186,71 €				

Éric prend la parole

La ligue se porte bien à ce jour.

A noter les factures en attente de certains clubs qui malgré plusieurs relances d'Aurélien tardent à régler leurs dettes auprès de la ligue

Une solution est proposée de rajouter un article dans le règlement financier de la ligue

Une réunion FFN est prévue avec les trésoriers de Ligue pour travailler sur un futur plan comptable commun avec une liste d'indicateurs qui sera déterminée par les ligues normalement courant Juillet.

Pour information la subvention région est reconduite cette année à hauteur de 30 000 euros elle n'évolue ni à la baisse ni la hausse malgré le contexte économique actuel

5 – Point licences

Ligue NOUVELLE-AQUITAINE (3002)	Licences				TOTAL	Nombre de Clubs
	Saisons	« CPT »	« NPT »	« DIV »		
	2024	5 835	16 679	2 391	24 905	117
	2025	6 059	18 347	1 916	26 322	115
	Delta	224	1 668	-475	1 417	-2

Les licences évoluent régulièrement actuellement même si ça augmente un petit peu nous sommes à 26322 licences soit une augmentation de 3,58 % sachant que la moyenne nationale actuellement est de 3,20 %.

8 – Questions diverses

Fermeture Maison des Sports de Poitiers :

Le bâtiment est récupéré par la faculté de Poitiers pour aménager un pôle médical étudiants le 30 août 2025 nous devons avoir vider et déménager les bureaux.

Une recherche est en cours pour des nouveaux locaux mutualisés

Des devis sont en cours également pour le prix de la location

Le prix de la location des bureaux sera plus onéreux que dans les locaux de la faculté.

La décision est prise de fermer le bureau de Poitiers ainsi que celui de Gaia qui lui n'est plus utilisé.

Anne intervient pour préciser que le bureau pouvait être partagé avec le CD86 pour le stockage mais n'ayant pas eu de réponse de la ligue le CD86 a loué son propre local de 3 m2.

Jean-Marc apporte un correctif en précisant que c'est lui qui a proposé au CD86 le partage du local.

Il y a eu une incompréhension et à ce jour malheureusement aucun accord ou mutualisation n'a été possible avec le CD 86.

Marc demande la situation à venir pour Aurélie

Jean-Marc précise qu'il y aura des jours de présentiels et des jours de télétravail et cherche des solutions notamment pourquoi pas la faire revenir sur Talence, pour échanger avec les autres salariés ou élus.

Toutes les propositions ou solutions feront l'objet d'une discussion avec Aurélie

Cathy émet une objection pour les déplacements d'Aurélie sur Talence concernant les coûts onéreux engendrés et les difficultés de transports

Vote pour la fermeture du site de Poitiers

Vote contre : Cathy

Abstention 2 voix

Pour 20

La décision de fermer le bureau de Poitiers est acté par le vote du CODIR

Vote pour fermeture du bureau de GAIA

Marc précise que cela coute 6 euros du M2 pour stockage de matériel

Jimmy précise que du matériel de la ligue et du CD87 est stocké à Gaia

Jean-Marc précise que le bureau ne sert plus à rien à ce jour donc c'est une dépense inutile

Jean Louis précise que beaucoup de matériel appartient à la ligue

Marc précise qu'il faut regarder dans les immobilisations à Poitiers ou GAIA pour faire un bilan

Le CODIR procède au vote :

Contre : Nissa

S'abstient : Marc / Anne / Jimmy

Pour : 19

La décision de fermer le bureau de GAIA est acté par le vote du CODIR

LOGICIEL DIGIFORMA

Nous nous sommes dotés du logiciel DIGIFORMA pour structurer l'ERFAN

Cet outil doit permettre de faciliter le travail des salariés et de leurs faire gagner du temps dans leurs tâches administratives cout du logiciel 3800 euros à l'année

8 CD sur 12 ont fait une demande PSF

39 clubs sur 115 ont fait une demande PSF

51 clubs ont entamé la procédure de labellisation

Question sur les badges autoroutes encore manquants :

Marc prend la parole pour préciser que les badges apparemment ont été renvoyés il n'a pas d'autres infos

Les badges semblent être perdus donc le CODIR acte cette information pour en avertir la société et bloquer ces badges définitivement

Information sur la campagne PSF

Éric dresse le bilan 47 structures - 120 Actions –

Éric a assisté aux réunions FD hier et aujourd'hui pour validation (suite à la réunion 107 000 Euros demandés suite à application des grilles hors CAF et haut niveau - on devrait être au final sur cette base-là) 8 comités sur 12 - clubs éliminés bêtement sur 1 seule action ou montant inférieur de 750 euros -

Éric cite en exemple quelques dossiers

Jean-Marc précise que la ligue a déposé un dossier cette année ce qui ne semble pas avoir été le cas la saison dernière car aucune trace sur le compte association à ce jour (A vérifier)

Précision faite par Éric de 27% de demande en moins sur le montant / 16 % de dossiers en moins

La campagne de Labélisation est en cours

Précision des chiffres 45 dossiers à ce jour déposés par les clubs sur 112 clubs une relance sera faite demain pour sensibiliser les clubs sur l'importance d'entamer les démarches pour prétendre à une subvention PSF la saison prochaine

Catherine évoque le fait d'avoir une incompatibilité avec les boîtes SFR

Éric précise que SFR blacklist souvent les Microsoft

Jacqueline prend la parole et évoque les soucis RH et gestion sur les clubs de la ligue

Elle insiste sur le suivi du temps de travail

Elle demande et précise que pendant 4 ans elle a essayé de faire les choses

Fait le constat de la ligue en précisant que nous ne sommes pas dans les clouds

- Établissement Document unique pour les 3 centres
- Rattraper les taux AT/NT de la Carssat

Fin mai a eu lieu l'AG de la Fédération lors de laquelle Joel Flammarion, président du CD 64 a reçu la médaille d'or de la Fédération pour son engagement bénévole qui vient récompenser les nombreuses années dévouées à notre sport

Jean-Marc explique avoir reçu une mise en demeure sur les impôts pour déclaration sur les sociétés. Après des recherches effectuées il s'avère que la ligue avait été déclarée sous un mauvais numéro, la régularisation a donc été opérée.

Précision sur les abonnements zoom et abonnement CANVA qui ont été arrêtés car la ligue dispose d'un accès gratuit pour CANVA et maintenant avec DIGIFORMA le elarning est compris dans l'abonnement.

2 salariés ne souhaitent pas bénéficier de la mutuelle des démarches sont en cours pour régulariser.

Information sur la tentative de dénonciation des contrats des copieurs de la ligue parce que nous disposons d'un copieur mutualisé à la MRS de Talence maintenant

Jean-Marc parle de 30 000 euros, il faut absolument dénoncer les contrats résignés en juillet 2024 pour 5 ans mais cela ne sera possible que l'année prochaine d'après la société.

Charles a établi la charte du bénévole et la présente succinctement

Jean-Marc demande de rajouter le lien pour avoir accès au Cerfa pour simplifier les informations

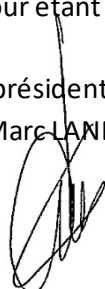
Eric LAVASTRE intervient pour diffuser le teaser sur l'eau libre fait par Stéphane DROUVIN et lui-même

Jean Louis demande à prendre contact avec le photographe de Biarritz pour récupérer des photos

Marc demande s'il est possible d'établir le calendrier des dates des prochains CODIR et fait la demande pour que le prochain CODIR soit en présentiel .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le président,
Jean-Marc LANDAIS



Le Secrétaire Général,
Stéphane CHEF

